



Déclarations et Discours

N° 82/16

LE CANADA ET LA CONJONCTURE MONDIALE

Discours du secrétaire d'État aux Affaires extérieures, M. Mark MacGuigan, devant le Club Rotary au Confederation Centre, Charlottetown (Île-du-Prince-Édouard), le 5 juillet 1982.

... Le mois dernier, j'ai participé à deux sommets, l'un à Versailles et l'autre à Bonn, ainsi qu'à une réunion des pays de la région du Pacifique, où il a été question des grands problèmes mondiaux de l'heure. Il s'agissait notamment de la récession mondiale et de l'inflation internationale, des relations Est-Ouest qui touchent bon nombre de pays et, enfin, le problème qui, à mon avis, est le plus difficile d'entre tous, celui de la pauvreté mondiale ou du dossier Nord-Sud.

Le sujet dont j'aimerais vous entretenir porte sur les défis que doit relever le Canada dans la conjoncture mondiale.

Crise
économique

Au Sommet de Versailles, le mois dernier, le Premier ministre a parlé de la crise à laquelle les pays industrialisés doivent faire face. À mon sens, le terme " crise " n'est pas trop fort pour décrire les sombres conditions économiques mondiales qui existent depuis l'automne dernier et qui risquent d'ailleurs d'empirer. Pendant l'année qui s'est écoulée, la presque totalité des pays industrialisés ont connu de faibles taux de croissance et un nombre alarmant de faillites commerciales. Dans bon nombre de pays, les taux d'intérêt réels atteignent des niveaux très élevés. Le chômage, qui était déjà élevé au moment du Sommet d'Ottawa en juillet 1981, a frappé cinq autres millions de travailleurs pendant cette année-là dans les pays de l'Organisation de coopération et de développements économiques (O.C.D.E.), soit les pays industrialisés seulement. Ce fléau ne cessera donc d'augmenter à moins que les conditions économiques ne s'améliorent suffisamment pour fournir des emplois à la foule de jeunes qui arrivent sur le marché du travail. Bien que certains pays industrialisés aient réussi à diminuer leur taux d'inflation, celui-ci reste à un niveau inquiétant dans nombre d'autres, y compris le nôtre, et on craint une nouvelle flambée lorsque s'amorcera la reprise.

En dehors du cercle des pays industrialisés, les conditions économiques ne sont sans doute pas meilleures, mais bien pires. L'économie des pays de l'Europe de l'Est est en difficulté, plusieurs d'entre eux parvenant difficilement à assurer le service de leur dette. Les pays du tiers-monde, dont les recettes d'exportation diminuent en raison de la récession qui frappe les pays occidentaux et des taux d'intérêt élevés, éprouvent également des problèmes sans précédent de balance des paiements. Compte tenu du déficit collectif du tiers-monde, que l'on situe cette année entre 75 et 100 milliards de dollars, le système financier international risque de faire face à un défi de taille.

**Il faut réduire
les taux d'intérêt
aux É.-U.**

Selon la majorité des observateurs, la solution viable aux nombreux problèmes économiques passe par une réduction du très haut niveau des taux d'intérêt réels pratiqués aux États-Unis. Il s'agit bien là d'un facteur clé et ce, pour plusieurs raisons. Des taux d'intérêt moins élevés auraient pour effet d'accélérer la relance économique aux États-Unis, améliorant ainsi les perspectives commerciales de leurs partenaires et notamment du Canada. Cette mesure permettrait également à d'autres pays de diminuer, du moins quelque peu, leurs propres taux d'intérêt, qu'ils maintiennent élevés afin d'encourager les investissements et de protéger la valeur de leurs devises. De surcroît, si les taux d'intérêt américains étaient rabaissés et si le dollar était moins fort, les pays du tiers-monde pourraient beaucoup plus facilement assurer le service de leur dette et payer le pétrole dont ils ont besoin. Pour toutes ces raisons, l'issue du processus budgétaire des États-Unis continue de revêtir une importance capitale non seulement pour les États-Unis, mais pour tous ses partenaires commerciaux.

Les deux chambres du Congrès américain ont récemment conclu un accord auquel s'est rallié l'Administration. Toutefois, cet accord est sérieusement hypothéqué par l'ampleur du déficit qui pourrait bien rendre les gens d'affaires encore moins confiants dans les politiques de M. Reagan. Au cas où l'un de vous aurait l'idée de me demander comment un membre d'un gouvernement qui, il y a à peine une semaine, faisait état d'un déficit budgétaire beaucoup plus élevé que prévu, peut critiquer le déficit d'un autre pays, permettez-moi de mentionner que la croissance du déficit budgétaire du Canada est le résultat de l'action de forces économiques, de stabilisateurs automatiques qui mettent en lumière la réalité économique dans le secteur des recettes et des dépenses publiques. Par contre, l'importance du déficit américain est calculée de propos délibéré, en ce sens qu'il résulte d'un choix conscient visant à la fois à diminuer les impôts et à augmenter considérablement les dépenses militaires. En outre, par rapport au meilleur critère possible, soit le taux des économies personnelles (12,4 p. 100 du revenu disponible en 1981, comparativement à 5,3 p. 100 aux États-Unis), le déficit budgétaire canadien a beaucoup moins d'effet sur les investissements du secteur privé que celui des États-Unis.

Pour en revenir à mon propos, je crains que les pressions exercées par la récession prolongée ne menacent les relations commerciales et ne donnent lieu à des appels en faveur de l'adoption de nouvelles, voire d'anciennes, formes de protectionnisme. Mentionnons à cet égard un appel à la réciprocité ou au commerce loyal lancé par le Congrès américain et l'application de plus en plus fréquente de mesures restrictives à l'extérieur du cadre prévu par l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT). Dans certains cas, surtout en ce qui concerne les États-Unis et la Communauté européenne, de graves différends commerciaux ont surgi et menacent de porter atteinte à des relations économiques et politiques de longue date. Il est essentiel, dans cette conjoncture particulièrement difficile, que les pays industrialisés travaillent de concert, non seulement pour opérer le redressement économique mais aussi pour défendre un système de paiements et d'échanges multilatéraux ouvert qui permette aux divers pays de bénéficier de ce redressement.

Réalisations à Versailles

Au Sommet économique de Versailles, les chefs d'État des sept pays participants — et dont notre premier ministre qui a joué à cet égard un rôle important — ont clairement reconnu l'ampleur des difficultés auxquelles nos pays se heurtent tous. Ils ont ratifié une déclaration insistant sur la nécessité de diminuer davantage l'inflation et de restaurer les taux de croissance et l'emploi à des niveaux plus élevés. Ils ont précisé que ces objectifs ne seront réalisables que si, outre les efforts individuels de chacun, les Sept s'unissent et tiennent compte des répercussions de leurs politiques sur les autres.

Les signataires de la déclaration de Versailles ont également réitéré leur détermination de renforcer le système d'échanges ouvert, et de résister aux pressions protectionnistes. Évidemment, ces engagements seuls ne sont pas suffisants ; ils doivent se traduire par des actions concrètes. Toutefois, cette déclaration souligne, à un moment critique, la détermination commune des gouvernements des principaux pays industrialisés de travailler de concert, et représente une forme d'appui valable à d'autres organismes, plus particulièrement le GATT dont les membres doivent se rencontrer à l'échelon ministériel en novembre.

D'autres réalisations ont marqué le Sommet de Versailles, notamment, sur le plan financier, une série d'engagements qui devraient permettre de concorder davantage les objectifs de politique économique des Sept. Mais je profiterai d'une autre occasion pour entrer dans les détails de cet aspect.

Subventions dans le secteur des crédits à l'exportation

Je tiens cependant à m'arrêter brièvement sur certaines autres questions qui sont actuellement source de préoccupation pour nous. D'abord, il y a la concurrence en ce qui a trait aux subventions dans le secteur des crédits à l'exportation. Je n'ai pas besoin de vous faire valoir l'importance de l'appui que le gouvernement accorde aux entreprises canadiennes qui exportent sur des marchés internationaux extrêmement compétitifs. Le coût de cet appui est cependant devenu très lourd. Depuis deux ou trois ans, l'arrangement entre les pays de l'O.C.D.E. en vue de régler et de limiter les aspects de la course aux crédits à l'exportation, qui introduisent des distorsions dans le commerce international, est soumis à des tensions croissantes. Par ailleurs, les augmentations des taux d'intérêt du marché ont distancé de loin les augmentations négociées. On estime que jusqu'en 1981, les parties à cet arrangement ont dépensé entre 5 et 6 milliards de dollars par année pour subventionner leurs exportations par le biais de crédits et de valeurs à un taux inférieur à celui du marché. Ce n'est certes pas là une situation très saine.

Certains progrès ont été accomplis récemment en vue de resserrer la discipline en matière de crédits à l'exportation. On a adopté un train de mesures qui reclassifient les emprunteurs selon des critères objectifs et qui relèvent le niveau général des taux d'intérêt.

Le Canada milite en faveur d'un plus grand alignement sur les taux du marché, de

façon à réduire le fardeau onéreux des subventions. Mais il reste que le choix est évident, quel que soit le fardeau : que nous assurions un financement équivalant à celui de nos concurrents pour les gros contrats de biens d'équipement, ou que nous courions le risque de perdre nos marchés et nos emplois au profit de ces mêmes concurrents. Le cas du contrat de voitures de métro pour la ville de New York, qui a reçu beaucoup de publicité, illustre fort bien ce dilemme. La Société pour l'expansion des exportations, l'organisme canadien qui dispense les crédits gouvernementaux à l'exportation, a dû opposer à une offre française des facilités compétitives — nettement en dessous des taux du marché — afin de permettre à la société Bombardier de lutter à égalité pour soumissionner le contrat de 825 voitures de métro lancé par la Transit Authority de la ville de New York. Je puis vous assurer que le gouvernement ne se réjouit nullement d'avoir à fournir d'importantes subventions pour assurer la vente de produits canadiens à une entreprise d'utilité publique étrangère. D'autre part, nous ne serions pas davantage réjouis par la perte d'un marché de 1 milliard de dollars — le marché le plus important dans l'histoire du Canada — dont sont tributaires tant d'emplois. Il reste que nous souhaitons ardemment que les modalités des arrangements en matière de crédits à l'exportation soient resserrées de façon à empêcher une telle concurrence, qui va à l'encontre des intérêts de tous les soumissionnaires.

Les relations économiques Est-Ouest

Il est une autre réalité qui s'est imposée à nous avec beaucoup d'acuité. Les relations économiques Est-Ouest s'inscrivent aujourd'hui dans un contexte conditionné par le recul de la détente et la détérioration des perspectives de coopération économique.

Il avait été convenu au Sommet économique d'Ottawa l'an dernier qu'il était nécessaire de procéder à des consultations et, au besoin, à une concertation appropriée, afin que les relations économiques entre les pays du Sommet et ceux de l'Est n'aillent pas à l'encontre des objectifs occidentaux en matière de politique et de sécurité. Depuis, les États-Unis ont cherché à améliorer le système de contrôles sur le commerce et les biens stratégiques et à corriger une dépendance du commerce avec l'Est, notamment dans le secteur énergétique, qui — à leurs yeux — risque de contribuer à la vulnérabilité de l'Europe de l'Ouest. Vous avez sans doute entendu parler du projet de gazoduc sibérien.

Au moment de l'imposition de l'état de siège en Pologne, le Canada et les autres pays occidentaux ont appliqué certaines sanctions contre la Pologne et l'U.R.S.S. Plus récemment, et à la lumière de la situation qui perdure en Pologne, les États-Unis ont cherché à limiter les crédits à l'exportation accordés à l'Union soviétique. Les discussions qui ont eu lieu au cours des douze derniers mois ont cependant mis en évidence les divergences de vues et d'intérêt des pays occidentaux. Le commerce Est-Ouest est aussi menacé par les difficultés économiques évidentes et croissantes — et par l'endettement — auxquelles certains des pays de l'Europe de l'Est doivent faire face. Il est cependant manifeste que les pays occidentaux doivent s'entendre davantage sur les objectifs politiques et économiques à poursuivre et ce, compte tenu des intérêts de tous les pays de l'Occident face aux pays de l'Est.

Certains progrès ont été réalisés à cet égard aux sommets de Versailles et de Bonn (OTAN). Les participants ont convenu d'adopter une approche économique prudente et diversifiée face à l'U.R.S.S. et à l'Europe de l'Est, et notamment de faire preuve de circonspection dans l'octroi des crédits à l'exportation. Malgré ce consensus, qui avait semblé rapprocher les pays occidentaux, le 18 juin, le président Reagan a étendu des sanctions américaines au matériel servant à l'exploitation pétrolière et gazière. Il a interdit la vente de ce matériel à l'U.R.S.S. par des sociétés étrangères détenues ou contrôlées par des intérêts américains. Les détenteurs étrangers de licences américaines sont également visés par ces restrictions. Cette initiative a de nouveau soulevé le problème de l'application extra-territoriale des lois américaines, c'est-à-dire la tentative des États-Unis de faire appliquer leurs lois à l'extérieur de leur territoire.

Pour sa part, le Canada croit depuis longtemps que les relations commerciales entre l'Est et l'Ouest peuvent profiter aux deux parties et contribuer à la stabilité dans les relations internationales. Mais nous croyons également qu'il y a lieu de faire preuve, à l'heure actuelle, de prudence dans nos relations économiques avec les pays de l'Europe de l'Est, ne serait-ce que pour des motifs d'ordre commercial. Parallèlement, nous appuyons l'idée de conclure, dans le cadre de l'accord plus large sur les crédits à l'exportation que j'ai mentionné plus tôt, un accord collectif pour éliminer, en ce qui concerne l'U.R.S.S., l'élément subvention des crédits à l'exportation.

Favoriser la
viabilité
économique
du tiers-monde

Permettez-moi de soulever un troisième problème qui s'est imposé de plus en plus à notre attention au cours des dernières décennies et qui demeurera pendant des années à venir une question d'importance vitale. Il est urgent de favoriser la viabilité économique des pays du tiers-monde et d'oeuvrer à leur intégration dans les systèmes économiques internationaux. La conjoncture économique particulièrement difficile à laquelle ces pays doivent faire face par suite de la récession actuelle n'est qu'une raison de plus de ne pas perdre de vue ce problème et de persévérer dans nos efforts pour créer un monde plus juste. La déclaration du Sommet de Versailles met en évidence cette nécessité. Il nous faut donc résister dans ces temps difficiles à la tentation de passer outre.

Il ressort clairement de ce qui précède que le système économique international subit actuellement les secousses les plus graves qu'il ait essuyées depuis la Seconde Guerre mondiale. Le Canada ne peut évidemment, à lui seul, fournir une solution à la crise actuelle. Par contre, nous pouvons, sur le plan négatif, aggraver les retombées de la crise économique internationale sur notre pays et c'est justement ce dont je veux vous parler maintenant, c'est-à-dire des moyens à mettre en oeuvre pour éviter ce danger. De façon à assurer l'objectivité, laissez-moi me reporter à une analyse de la situation faite par l'O.C.D.E.

Des modérations
salariales
s'imposent

Dans un rapport publié avant la présentation du budget canadien la semaine dernière, l'O.C.D.E. signalait que la croissance de la productivité canadienne se situe à l'avant-dernier rang parmi les 16 pays membres de l'Organisation. Selon le rapport, sur

les 7 principaux pays membres, seul le Canada n'avait pas fait preuve de modération dans le secteur des salaires. On ajoutait que l'écart grandissant entre les performances américaines et canadiennes en matière de lutte contre l'inflation était source de graves préoccupations. En guise de conclusion, les auteurs du rapport font remarquer que les Canadiens devront faire preuve d'une très grande modération salariale s'ils veulent améliorer la position concurrentielle du pays.

Il y a une semaine, le ministre des Finances, M. Allan MacEachen, a tenu des propos très semblables en recommandant la solution qui s'impose. On parviendra à réduire l'inflation des prix, a-t-il fait remarquer, si les Canadiens acceptent pour le moment des augmentations de revenu qui soient inférieures aux taux de l'inflation. Dans le court terme, cette stratégie aura certes pour conséquence de faire baisser les revenus, mais elle ralentira rapidement le mal qui est à la source de l'érosion du salaire que nous touchons. Elle freinera la montée du chômage et établira de solides bases pour la reprise d'une croissance réelle des revenus dans l'ensemble de l'économie. Naturellement, elle améliorera également notre position concurrentielle internationale. C'est donc la voie à suivre pour passer d'une inflation de 12 p. 100, qui nous a plongés dans la récession, à un rythme de 6 p. 100 qui assurera la relance économique.

**Tous les
Canadiens
sont visés**

Comme l'a dit M. MacEachen, à nous de choisir. Et il faut que le choix soit collectif. Il faut que tous les Canadiens soient disposés à oeuvrer de concert pour résoudre un problème qui nous touche tous. Ce n'est donc que grâce à un effort collectif que nous réussirons à venir à bout de cette difficulté.

Certains chefs syndicaux veulent se retirer et laisser d'autres assumer le fardeau qu'ils veulent éviter. Membre du seul groupe dont le revenu a été effectivement réduit par le budget, soit celui des Parlementaires, je crois avoir le droit d'affirmer que si nous ne sommes pas tous disposés à participer à l'effort et à chercher à persuader d'autres de faire de même, nous ne pourrons pas réussir. Il s'agit d'un problème qui, à mon avis, n'épargne entièrement aucun groupe, si ce n'est un groupe que nous voudrions tous, j'en suis sûr, soustraire à l'inflation. Il s'agit évidemment des retraités qui touchent le supplément de revenu garanti, les personnes qui, aux termes mêmes de notre définition, vivent dans la pauvreté et auxquelles nous accordons cette aide supplémentaire que représente le supplément de revenu garanti. Or, les mesures budgétaires ne touchent ni la part de pension de sécurité de la veillesse ni le supplément de revenu garanti.

Je crois cependant que même les pensionnés voudront contribuer à la résolution du problème qui nous touche tous. Ils sont, comme nous, citoyens canadiens et je crois qu'ils voudront participer à leur façon. Ce n'est peut-être pas une contribution considérable, puisque cela ne les touchera pas trop durement, mais nous participons tous à la lutte collective contre l'inflation dans la mesure de nos revenus.

Il ne s'agit pas là des problèmes des autres ; ce sont bel et bien nos problèmes. Il n'y a

personne d'autre pour les résoudre et nous ne pouvons donc les refiler à quiconque. Le gouvernement donne l'exemple qu'exige les Canadiens. Il a donc élaboré un programme qui leur montre la façon d'en venir à bout.

Toutefois, le gouvernement ne constitue pas le pays et il ne peut tout faire lui-même. L'O.C.D.E. nous a montré la voie qu'il faut suivre, celle que nous indique d'ailleurs également notre bon sens. Le problème à résoudre est bien à nous ; c'est donc à nous de nous en sortir car personne ne le fera pour nous. D'ailleurs, dans un sens, nous incarnons nous-mêmes le problème. C'est alors à nous d'en devenir la solution, de nous vaincre nous-mêmes afin de rester fidèles à nos traditions et à nos valeurs.